



Plus de nouvelle du père de mes enfants

Par **Audrey**, le **13/02/2009** à **18:07**

Bonjour, j 'es plus de nouvelle du père de mes 2 enfants se c'es juste qu'il à quitter la france pour alé vivre au Maroc, nous avons une dernière convocations au tribunal pour la pension alimentaire, encore une fois il ne c'es pas présenter . j'aimerais savoir , si je peux faire enlever les week ands et les vacances comme il avait le droits mais il ne les prends jamais ! ne les apels jamais! il ne donne plus de signe de vie sa va faire bientôt 6 mois . mon compagnon et moi éssayllons de leur donner un rytme de vie seinne je ne veux pas qu'un beau jour il repoint son nez comme si rien était et qu'il casse tout notre acharnement à leur donner une vie stable . à ce jour j'aie fait une demande d'aide judictionel pour faire déplacer un huissier de justice pour aire valoir la pension alimentaire qui devais être avant le 5 de chaque mois . je ne peux plu supporter la soufrance de mes filles sa ne sert à rien . merci beaucoup

Par **Marion2**, le **13/02/2009** à **18:23**

Bonsoir,rnrnVous n'avez pas besoin de faire une demande d'aide juridictionnelle pour contacter un huissier pour recouvrer la pension alimentaire, il n'y aura pas de frais pour vous....Cette demande ne sera probablement pas acceptée.rnIl faut saisir le Juge aux Affaires Familiales en recommandé AR auprès du Tribunal de Grande Instance et expliquer le désintérêt complet du père pour ses enfants et demander le retrait de son autorité parentale.rnrnUn avocat n'est pas nécessaire.